



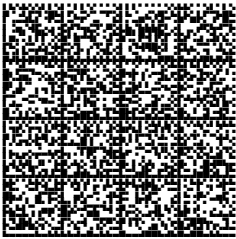
RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les revenus de 2024
Avis d'impôt établi en 2025

AVIS_IR_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est
disponible en [cliquant ici](#)
ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP ANGERS
SAID ANJOU AZUR
15B RUE DUPETIT THOUARS
49046 ANGERS CEDEX 01

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 09 59 756 743 120
Déclarant 2 (C) : 09 94 776 567 092
Référence de l'avis : 25 49 A392273 50
Adresse d'imposition au 01/01/2025 :

LA GUIBERTAIS
CHAZE-SUR-ARGOS
49500 CHAZE SUR ARGOS

Numéro FIP : 490 17 74 2158518789 3 A
Numéro de rôle : 016
Date d'établissement : 22/07/2025
Date de mise en recouvrement : 31/07/2025

Identifiant service : 49012

THO SAMUEL
OU THO SOUTSADA
LA GUIBERTAIS
CHAZE-SUR-ARGOS
49500 CHAZE SUR ARGOS

Somme qu'il vous reste à payer

0 €

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2024.

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
horaires de votre centre des finances publiques sur
impots.gouv.fr, rubrique Contact et prise de RDV

SIP ANGERS
SAID ANJOU AZUR
15B RUE DUPETIT THOUARS

49046 ANGERS CEDEX 01

* (service gratuit + coût de l'appel)

Revenu fiscal de référence : 8 919
Nombre de parts : 2,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis permet de régulariser votre prélèvement à la source réalisé en 2024 suite à votre déclaration des revenus effectuée en 2025.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Déclarant 1 - Nom de naissance : THO SAMUEL
Déclarant 2 - Nom de naissance : BRIAPAO SOUTSADA

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M				
RÉSIDENTICE EXCLUSIVE		RÉSIDENTICE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				2,00

	Déclar. 1	Déclar. 2		Total
Détail des revenus				
Salaires.....	659			
Déduction minimale.....	- 504			
Salaires, pensions, rentes nets.....	155			155
Recettes agri., régime micro, déclarées.....		64246		
Bénéfices agri., rég. micro, imposables.....		8743		
Bénéfices agricoles, régime micro, total foyer fiscal				8743
Revenu brut global.....				8898
CSG déductible.....				- 0
Revenu imposable.....				8898
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	12,8%	Montant	21
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				0
Impôt proportionnel.....				+ 3
Impôt total avant crédits d'impôt.....			3	
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS	Montant déclaré		Montant retenu	
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	3		3	- 3
Montant net de votre imposition.....				0
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				0
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2024 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2024 dû ⁵³ :				* 0
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵				8919
Informations indiquées pour mémoire				
RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹				21

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2027 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

PLAFOND EPARGNE RETRAITE
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2025, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2026 est de :

	Déclar. 1	Déclar. 2
Plafond total de 2023.....	16741	16741
Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....	4114	4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2023.....	+ 4114	+ 4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2024.....	+ 4399	+ 4399
Plafond calculé sur les revenus de 2024.....	+ 4637	+ 4637
Plafond pour les cotisations versées en 2025.....	= 17264	= 17264

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2025

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source) ou appelez le 0809 401 401